

Commentaires aux comptes

Compte	Libellé	Comptes 2023	Budget 2023	Commentaire	Comptes 2022	Commentaire
0	ADMINISTRATION GÉNÉRALE					
	excédent de charges :	770 196.26	593 639.83	↑	687 773.55	↑
0110						
0110.3000.00	Jetons de présence des autorités, commissions et scrutateurs	20 603.25	16 000.00		15 085.00	Rattrapage jetons CG 2020/2021/2022, selon décomptes reçus
0110.3132.00	Honoraires de l'organe de révision	8 616.00	8 000.00		16 649.45	Prestations pour passage à MCH2 facturées en 2022
0110.3170.00	Frais de déplacements et autres frais	7 914.10	3 000.00	Apéritif Commémoration Blessens/Rue - 4'507,50 CHF	1 466.95	
0120						
0120.3910.00	Imputations internes pour prestations de services	2 746.25	0.00	Etude fusion - jetons 2023 Part traitement CC Rue à charge Rue (61.30%)	0.00	
0120.4260.00	Fusion ACER - Part traitement jetons CC Rue	-2 746.25	0.00	Etude fusion - jetons 2023 61.30% jetons de la Commune de Rue	0.00	
0120.4260.01	Fusion ACER - Part traitement CC Rue remboursé	-1 733.75	0.00	Etude fusion - jetons 2023 38.70% jetons de la Commune de Rue	0.00	
0210						
0210.3090.00	Formation et perfectionnement du personnel	4 650.00	0.00	Formation de Cadre en administration communale - 1 semestre + examens, Gaëtan Muller.	1 935.40	
0210.3010.09	Remboursement salaires personnel par assurances (en -)	-13 954.98	0.00	Indemnités journalières maladie.	0.00	
0210.3130.01	Frais de poursuites	4 308.10	1 200.00	Mise à jour du contentieux de la commune, qui à mené à récupérer d'anciennes créances par le biais de mises en poursuites supérieures à la normale.	175.10	
0210.3130.20	Frais de gestion des débiteurs	0.00	6 500.00	Cette ligne n'aurait pas dû être mise au budget, puisque le traitement du contentieux à été entièrement repris en interne par la commune. Seuls des cas précis et complexes peuvent donner recours à un prestataire externe.	0.00	
0210.3800.00	Pertes sur créances effectives	2 233.74	0.00	Ce compte n'était autrefois pas utilisé. Reclassement du compte 9100.3180.00, utilisé à tort pour comptabiliser les pertes s/débiteurs.	0.00	
0210.4200.00	Réévaluation du ducroire	-2 025.10	0.00	Le ducroire (provision pour pertes s/débiteurs) est réévalué à la baisse. Cela est le signe d'un recouvrement des créances qui se porte mieux en 2023.	0.00	
0210.4290.00	Remboursement frais de poursuites	-1 197.60		En lien avec commentaire 0210.3130.01.		
0220						
0220.3010.00	Salaires du personnel communal	164 865.40	85 000.00	Nouvelle ventilation des salaire entre les chapitres, plus réaliste.		
0220.3010..09	Remboursement salaires personnel par assurances (en -)	-2 759.50	0.00	Indemnités journalières maladie.	0.00	
0220.3102.00	Imprimés et publication	24 855.05	4 000.00	Frais journal "Le Pavé" non budgétisés + publication fusion ACER dans FAO 2'755,75 CHF	18 620.40	

0220.3113.00	Matériel informatique	6 298.90	3 000.00	Stockage Hardware + remplacement poste de travail à l'administration.	4 154.55
0220.3130.00	Téléphones, affranchissements	21 157.82	16 000.00	Votations + émission des acomptes d'impôts	17 159.00
0220.3130.03	Prestations de services autres	7 740.80	0.00	Mise en route Tipee (gestion des heures) + répartition parchets communaux (prestataire externe) + Jetons COPIL et GT bâtiment école centralisée (sera refacturé en 2024 - voir 0220.4260.01)	0.00
0220.3132.00	Projet de fusion ACER	58 890.32	0.00	Frais refacturés via 0220.4260.00	13 204.61
0220.3133.00	Charges pour l'informatique	60 351.55	20 000.00	Fusion avec compte 0220.3118.00 + mise en place module impôts/immobilisations/projets	42 353.45
0220.3800.00	Charges extraordinaires de personnel	1 856.10	0.00	- Révision SUVA + ECAS - Ajustement LPP 2022	0.00
0220.4210.10	Emoluments administratifs (constructions) et permis	1 400.00	0.00	Compte non-utilisé auparavant	0.00
0220.4260.01	Remboursements et participations de tiers	-6 291.50	0.00	Refacturation Jetons COPIL et GT bât. École centralisée + divers remboursements	0.00
0220.4910.00	Imputations internes pour prestations de services	-2 746.25		Etude fusion - jetons 2023. Part traitement CC Rue à charge Rue (61.30%). <i>Imputation interne dans le but d'imputer sur l'exécutif les coûts contenus dans 0220.3132.00.</i>	
0290					
0290.3134.01	Entretien des bâtiments Rue	62 853.33	25 000.00	- Réhabilitation cuisine HDV : 18'757,65 CHF (exigences du SAAV) - Mobilier Salle des Remparts : 4'085,05 CHF - Sous-évaluation du budget	60 391.00
0290.3144.02	Entretien des bâtiments Promasens	13 915.95	5 000.00	Eclairage autour Salle Polyvalente : 8'478,50 CHF	
0290.3144.03	Entretien des bâtiments Chapelle	15 746.45	5 000.00	Budget 2023 pas adapté aux comptes 2022	17 487.75
0290.3612.00	Part salle intercommunale frais financiers	19 886.00	15 000.00	Amortissement annuel obligatoire pas au budget 2023 de la Salle Intercommunale.	15 000.00
0290.4470.00	Revenu locatif des bâtiments du patrimoine administratif	-207 282.00	-230 600.00	Budget 2023 pas adapté aux comptes 2022	-201 277.50
0290.4920.00	Imput. internes pour fermages, loyers (locaux AES)	-33 000.00	0.00	Agrandissement AES	-26 000.00

Commentaires aux comptes

Compte	Libellé	Comptes 2023	Budget 2023	Commentaire	Comptes 2022	Commentaire
1	ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS, DÉFENSE					
	excédent de charges :	148 745.65	174 121.68	↓	86 462.30	↑
150						
1500.3612.00	Participation au secours sud fribourgeois	88 046.55	85 000.00	Légère augmentation de la contribution estimée.	49 707.35	<i>Pour rappel, l'imposition d'une taxe non-pompier n'est plus du ressort de la Commune. Celle-ci ne joue plus qu'un rôle de percepteur et reverse sa participation au Secours Sud Fribourgeois. Ce qui explique la variation de la participation constatée entre les exercices 2023 et 2022.</i>
1500.4200.00	Taxes non-pompiers	-63 871.00	-48 000.00		-50 626.00	Malgré une hausse du produit lié à la taxe non-pompier, celle-ci ne couvre plus les frais de participation au Secours Sud Fribourgeois en 2023, contrairement à l'exercice 2022.
161						
1610.3159.00	Entretien des cibles	7 409.75	0.00	Remplacement de 4 cibles - Aurait dû être comptabilisé dans 1610.3612.01	0.00	
1610.3300.60	Amortissements planifiés, biens meubles PA	10 445.15	1 349.72	Début de l'amortissement des cibles installées en 2022 (investissement) : 9'095,45 CHF	1 349.70	

Commentaires aux comptes

Compte	Libellé	Comptes 2023	Budget 2023	Commentaire	Comptes 2022	Commentaire
2	FORMATION					
	excédent de charges :	2 230 854.00	2 351 692.54	↓	2 012 827.97	↑
212						
2120.3612.02	Participation au cercle scolaire ACER	450 105.89	439 942.84	Légère augmentation par rapport au budget annoncé	378 182.17	Forte augmentation par rapport à 2022 (transports)
2120.3612.03	Participation au cercle scolaire ACER extra-scolaire	30 224.00	24 800.00	Forte augmentation par rapport au budget annoncé	21 280.00	Forte augmentation par rapport à 2022
213						
2130.3612.00	Participation au cycle d'orientation	680 487.36	718 000.00	Forte diminution par rapport au budget annoncé	666 117.45	Légère augmentation par rapport à 2022
2130.3612.01	Frais financiers COG	113 211.64	113 000.00		77 000.00	Forte augmentation par rapport à 2022 (Consolidation Epicentre)
214						
2140.3611.00	Participation aux dépenses du Conservatoire	16 362.70	20 400.00		12 919.65	Baisse des coûts par rapport à 2022
217						
2170.3010.00	Salaires de conciergerie	11 475.05	20 000.00	Budget sur-évalué	6 257.75	Nouvelle ventilation.
2170.3113.00	Matériel informatique	3 113.75	0.00	Installation de 7 antennes Wifi à l'école de Rue	0.00	
218						
2186.3010.00	Salaires du personnel communal	156 162.40	130 000.00	Agrandissement AES : engagement de nouvelles éducatrices.		
2186.3010.09	Remboursement salaires personnel par assurances (en -)	-1 474.00	0.00	Indemnités journalières accident.	0.00	
2186.3010.02	Salairé secrétariat	9 756.50	0.00	Nouvelle ventilation.	0.00	
2186.3100.00	Matériel de bureau et informatique	1 939.30	700.00	Budget adapté en 2024 (2'000 CHF)	1 855.45	
2186.3110.00	Acquisition meubles et appareils de bureau	7 035.09	0.00	Aménagement mobilier extension AES (vestiaires + tables/chaises)	0.00	
2186.3144.00	Entretien courant des bâtiments	2 953.80		Panneaux acoustiques : 1'652,00 CHF Budget 2024 adapté (3'000.00 CHF)	504.00	
2186.3160.00	Loyers des locaux	0.00	26 000.00	Même remarque que lors du CG Budgets 2024 : utilisation du compte 2186.3920.00	0.00	
2186.4260.00	Participation des parents aux unités AES	-214 073.55	-80 000.00		-164 297.40	Evolution en proportion de la nouvelle fréquentation sur deuxième semestre 2023.
2186.4260.01	Participation des parents aux repas	-53 500.00	-35 000.00		-38 220.50	Idem préc.
2186.4260.02	Remboursements et participations de l'ACER	0.00	0.00		5 535.75	Ce compte contenait les charges salariales de la secrétaire de l'AES refacturés à l'ACER
2186.4612.00	Participation des autres communes	-15 000.00	-25 000.00		-22 382.30	1ère fois que nous sommes sur une année comptable (auparavant facturation selon année scolaire)
219						
ACER						
Comptabilité externe intégrée : ces comptes ne seront pas commentés.						

Commentaires aux comptes

Compte	Libellé	Comptes 2023	Budget 2023	Commentaire	Comptes 2022	Commentaire
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS					
	excédent de charges :	113 530.70	99 382.08	↑	147 951.75	↓
322						
3220.3636.00	Dons aux sociétés à but culturel	18 245.00	15 500.00		22 910.00	- Rattrapage Entente musicale Promasens/Rue : 5'000 CHF - La Chaîne du bonheur "Ukraine" : 3'000 CHF
3229.3612.00	Participation Bicubic	0.00	0.00	A été comptabilisé dans 2130.3612.00	3 000.00	
3290.3636.00	Soutien aux sociétés locales	7 050.00	5 000.00	RUVARTS : 5'000,00 CHF	1 500.00	
3290.4612.00	Participation d'autres communes (fête nationale)	0.00	-2 500.00	erreur au budget (Rue organise en 2024)	0.00	
341						
3410.3144.00	Frais d'entretien du refuge et extérieurs	8 014.00	3 000.00	Remise en état éclairage terrain de foot : 6'213,80 CHF	838.20	
3410.4472.10	Participation location salle de gymnastique	0.00	-1 000.00	erreur budget (plus facturé, selon décision du CC)	-469.20	
342						
3420.3300.40	Amortissements planifiés, terrains bâtis PA	2 854.80	1 273.75	Aménagement place de détente (Jardin Butty)	1 273.75	
3420.3636.00	Participation Passeport-vacances et camps	1 770.00	800.00	Passport Vacances 2022 + 2023 facturés en 2023	50.00	

Commentaires aux comptes

Compte	Libellé	Comptes 2023	Budget 2023	Commentaire	Comptes 2022	Commentaire
4	SANTÉ					
	excédent de charges :	644 483.60	769 481.15	↓	714 768.50	↓
412						
4120.3612.01	Participation aux frais d'hébergement dans les homes	165 331.25	200 296.95	Baisse des coûts par rapport au budget	192 915.45	Baisse des coûts par rapport à 2022
4120.3631.00	Participation subvention frais accompagnement pers. âgées	284 375.55	270 157.50	Hausse des coûts par rapport au budget	257 524.20	Hausse des coûts par rapport à 2022
4120.4631.00	Rbt - part. subvention frais accompagnement pers. âgées	0.00	-16 286.95	SPS - remboursement relatif au crédit d'engagement "aide COVID"	0.00	
421						
4210.3612.01	Participation aux indemnités forfaitaires régionales (à supp.)	0.00	61 111.25	Reclassement sur chapitre 5. Nouveau compte = 5790.3612.01	60 767.70	

Commentaires aux comptes

Compte	Libellé	Comptes 2023	Budget 2023	Commentaire	Comptes 2022	Commentaire
5	PRÉVOYANCE SOCIALE					
	excédent de charges :	785 085.75	733 642.55	↑	655 875.00	↑
54-55						
5451.3636.00	Subventions aux crèches et garderies	0.00	0.00	Devient 5451.3632.00 à 99'244,65 CHF	-88 634.60	Hausse des sensible des charges : + 10'610,05 CHF par rapport à 2022
5590.3631.00	Contribution des communes Fonds cantonal de l'emploi	29 378.00	26 000.00		-25 925.00	Hausse modérée des charges : + 3'453,00 CHF par rapport à 2022
571 /572 + 5796						
ASGS						
Comptabilité externe intégrée : ces comptes ne seront pas commentés.						
579						
5790.3612.00	Aide matérielle MIS du district	58 604.00	21 249.20	Forte hausse des coûts par rapport au budget	42 039.15	Hausse des coûts par rapport à 2022 (16'564,85 CHF)
5790.3612.01	Participation aux indemnités forfaitaires régionales (RSG)	67 202.55	0.00	Anciennement : 4210.3612.01 (61'111,25 B23)	0.00	Anciennement : 4210.3612.01 (60'767,70 CR22)

Commentaires aux comptes

Compte	Libellé	Comptes 2023	Budget 2023	Commentaire	Comptes 2022	Commentaire
6	TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS					
	excédent de charges :	490 580.26	502 596.18	↓	510 768.08	↓
615						
6150.3141.03	Entretien des places	53 535.00	20 000.00	- Aménagements extérieurs autour caserne - Eboulement Chapellenie (avance pour les urgences)	5 891.40	
6150.3151.00	Frais d'entretien de véhicules	8690.65	3 000.00	Peugeot accident : 4'081,60	9 887.75	
6150.3300.10	Amortissements planifiés, routes et voies de communication	125 905.40	109 151.76	Amortissements des investissements 2022	105 271.75	
6150.4260.00	Remboursements et participations de tiers	-22 320.95	0.00	- Bonification local du feu Promasens (APGS) : 15'000 CHF - Subv. éboulement chapellenie 5'512,75 CHF	-4 596.83	
6150.4910.00	Imputations internes pour prestations de services	-12 625.00	0.00	Imputation des charge du personnel de la voirie au chapitre des déchets, selon heures effectives effectuées.	0.00	

Commentaires aux comptes

Compte	Libellé	Comptes 2023	Budget 2023	Commentaire	Comptes 2022	Commentaire
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE					
	excédent de charges :	37 512.67	68 614.12	↓	47 403.45	↓
710	excédent de revenus :	73 494.38	-		66 435.51	↑
7101.3010.09	Remboursement salaires personnel par assurances (en -)	-2 627.00	0.00	Indemnités journalières maladie.		
7101.3143.00	Entretien du réseau d'eau	34 772.53	25 000.00	- Mise à jour manuel AQ (assurance qualité) : 4'500 CHF - Fuites Fin de Plan + imp. Charrière : 6'800 CHF		
7101.3510.01	Attribution au financement spécial équilibre compte (FSEC)	14 698.88	58 292.39	budget erroné	13 287.11	
FSMV / FSEC / réserve PA	Un bénéfice de 73'494,38 CHF sur le chapitre 71 nous permet d'alimenter les fonds spéciaux et rembourser la réserve du patrimoine administratif.					
720	excédent de revenus :	1 826.27	-		115 561.55	↓
7201.3010.00	Salaires du personnel communal	45 069.05	35 000.00	nouvelle ventilation entre chapitres	21 028.05	nouvelle ventilation entre chapitres (24 041.00 CHF)
7201.3612.00	Participation aux frais d'exploitation VOG	121 126.00	121 000.00		111 756.05	Hausse des charges (9'369.95 CHF)
7201.3612.01	Participation aux frais financiers VOG	65 994.00	66 000.00		11 571.10	Forte hausse des charges (54'422.90 CHF) : amortissement des investissements (stations d'épuration)
7201.4240.00	Taxes de base	174 474.65	190 000.00		191 243.70	Baisse du produit de la taxe (16'769.05 CHF)
FSMV / FSEC / réserve PA	Un bénéfice de 1'826,27 CHF sur le chapitre 72 nous permet d'alimenter les fonds spéciaux et rembourser la réserve du patrimoine administratif.					
730	excédent de revenus :	7 924.62	-		36 579.99	↓
7101.3510.01	Diminution bénéfice (28'655.37 CHF) : principalement liée à une diminution des frais d'élimination des déchets et d'entretien des déchetteries.					
FSMV / FSEC / réserve PA	Un bénéfice de 7'924,62 sur le chapitre 73 nous permet tout de même d'alimenter les fonds spéciaux.					

Commentaires aux comptes

Compte	Libellé	Comptes 2023	Budget 2023	Commentaire	Comptes 2022	Commentaire
8	ÉCONOMIE PUBLIQUE					
	excédent de charges :	37 666.45	27 985.10	↑	48 888.10	↓
820						
8200.3145.00	Entretien des haies et bosquets	6 656.95	0.00	Extraction thuyas et élagage talus autour AES	3 000.00	
8200.3300.90	Amortissements planifiés, autres immob. corporelles PA	6 131.80	0.00	Amortissement investissement "Projets pour la commission de Patrimoine"	0.00	

Commentaires aux comptes

Compte	Libellé	Comptes 2023	Budget 2023	Commentaire	Comptes 2022	Commentaire
9	FINANCES ET IMPÔTS					
	excédent de revenus :	5 258 655.97	5 247 369.44	↑	5 803 610.35	↓
910						
9100.4000.10	Impôts sur revenu personnes physiques - années précédentes	-21 246.10	-250 000.00		-250 114.17	Sous-estimation des impôts sur les exercices 2020 et 2021 versés sur l'exercice 2022.
9100.4000.30	Impôts sur les prestations en capital	-98 775.25	-50 000.00		-82 843.15	Hausse du revenu par rapport à 2022 et années précédentes
9100.4002.00	Impôt à la source	-58 949.26	-50 000.00		-76 501.80	Baisse du revenu par rapport à 2022 et années précédentes
9100.4029.00	Récupération de pertes sur créances d'impôts	-16 572.50	0.00	Récupération d'anciennes créances passées en p/débiteur par le SCC. (anciennement comptabilisé dans les comptes "années précédentes" respectifs)	0.00	
9101.4022.00	Impôt sur les gains immobiliers et les plus-values	-33 756.10	-65 000.00		- 665 222,00 (exceptionnel)	Baisse du revenu par rapport à 2022 et années précédentes (moyenne 2021/2020/2019 = 150'000 CHF)
9101.4033.00	Impôt sur les chiens	-9 499.35	-5 000.00	Hausse du revenu par rapport au budget estimé	0.00	
961						
9610.3401.00	Intérêts passifs des engagements financiers	54 255.99		Anciennement 9610.3400.00		
9610.4400.00	Intérêts des liquidités	-11 882.73	0.00	Rémunération des liquidités empruntées pour le financement des investissements.	0.00	
962						
9620.3420.20	Acquisition et administration de capital (emprunts)	3 292.55	0.00	Frais de transaction pour les emprunts effectués en 2023.	0.00	